

Demande déposée le 26/05/2025	
Affichage récépissé dépôt de dossier :	
Date de transmission au représentant de l'Etat :	
Par :	Mairie de Chambles Représenté par Monsieur GIRAUD Pierre
Demeurant à :	21 Place de la Mairie 42170 CHAMBLES
Sur un terrain sis à :	7 Chemin de Ronde 42170 CHAMBLES 42 A 442
Nature des Travaux :	Changement de destination d'un local commercial en logement sans modification de façade

N° DP 042 042 25 00015

Surface de plancher : 0 m²

Le Maire,

Vu la déclaration préalable présentée le 26/05/2025 par Mairie de Chambles, Représenté par Monsieur GIRAUD Pierre ;

Vu l'objet de la demande :

- Pour Changement de destination d'un local commercial en logement sans modification de façade
- Sur un terrain situé 7 Chemin de Ronde 42170 CHAMBLES

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Décret n° 2016-6 du 5 janvier 2016 portant à 3 ans la durée de validité des autorisations d'urbanisme

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé le 13 décembre 2022 et sa modification simplifiée approuvée le 12 décembre 2023, **Zone : Up2 ;**

Vu le site classé des gorges de la Loire, conformément au décret en conseil d'Etat du 15 mars 1999 ;

Vu la consultation de M. MICHELOU Gilles en date du 28/05/2025 ;

Vu l'avis **Favorable** de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) DEMAT en date du 10/07/2025 ;

A R R E T E

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non-opposition.

CHAMBLES, le 11 juillet 2025

**Le Maire,
Pierre GIRAUD**

**PAR DÉLÉGATION DU MAIRE,
André PEYRET
ADJOINT**

